

Le compostage

Le compostage est un processus de décomposition en présence d'air, des déchets organiques issus de la cuisine et du jardin par des champignons, des micro-organismes, des vers de terre... en un produit comparable au terreau, le compost.

La poubelle contient au moins 30% de déchets organiques qui peuvent être gérés par la pratique du compostage.

Avec le compost, c'est le jardin qui est nourri, pas la poubelle.

Soit environ **450 kg/an** de matière organique pouvant produire, près de **50 kg de compost**.



La pratique domestique du compostage, une gestion éco-citoyenne.



- Pour aider ma commune à gérer les déchets et à respecter les engagements du plan national et départemental des déchets.
- Pour limiter la quantité de déchets humides mis en centre d'enfouissement technique ou incinérés.

Comment composter? Deux méthodes principales :

- Composteurs individuels en bois ou plastique
- Compostage en tas

Composter, c'est aussi trier les autres déchets (verre, emballages, etc.)

Pourquoi Composter ?

- Pour faire un jardin écologique, ni engrais, ni pesticides.
- Pour rendre au sol la matière organique empruntée.



• Les 7 conseils pour le compostage des déchets :

- 1 Débuter de préférence au printemps ou à l'automne et remplir au 2/3 le composteur.
- 2 Faire de bons mélanges entre les matières.
- 3 Retourner et aérer régulièrement, sans tasser les déchets.
- 4 Conserver une certaine humidité.
- 5 Surveiller la température les premiers mois.
- 6 Ne pas apporter de substances nocives ou polluantes.
- 7 Utiliser le compost mûr.

• A ne pas composter

Imprimés de couleur, restes de viandes et de poissons, sable, graviers, cendres, couches-culottes, métaux, plastique, excréments d'animaux familiaux...



• Gestes à ne plus pratiquer

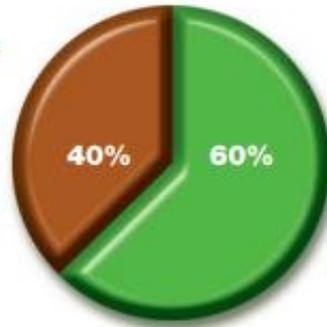
- Jeter les déchets organiques valorisables dans la poubelle.
- Déposer des déchets sauvages.
- Brûler les déchets verts.



Matières brunes 40%

Matières vertes 60%

Bois de taille broyés
Feuilles
Papier journal
Paille
Fanes du potager
Fleur sèche



Tontes de gazon
Compost jeune
Adventices
Epluchures fruits et légumes
Restes de repas
sauf os, viande et poissons



Après 3 à 4 mois, le paillis

Le paillis est utilisé en couche de quelques centimètres, à la surface du sol. Il permet de limiter l'évaporation, le développement des mauvaises herbes et apporte progressivement des éléments nutritifs aux plantes.



Après 6 à 8 mois, l'amendement organique

L'amendement organique a la consistance d'un terreau avec quelques éléments plus grossiers. Il est utilisé mélangé aux premiers centimètres du sol dans le jardin potager, les plates-bandes décoratives ou pour réaliser des plantations d'arbres ou d'arbustes. Il permet de structurer et d'enrichir les sols.



Après 10 à 12 mois, le rempotage

Il peut être utilisé, une fois tamisé, pour le rempotage ou les semis en mélange avec au moins 50% de terre du jardin.



Le compost : un petit écosystème au jardin.



En utilisant du compost au jardin, nous rendons les matières organiques produites par le jardin ou par notre alimentation, à l'écosystème naturel. Ainsi l'écosystème retrouve un équilibre, avec une chaîne alimentaire cohérente : de l'herbe, au lombric et aux oiseaux.

De plus, le compost lui-même accueille des milliers de micro-organismes, invertébrés et petits vertébrés, faisant la richesse de la vie organique.